

Procès-Verbal de l'Assemblée générale ordinaire d'AEVIS VICTORIA SA

tenue le lundi 27 mai 2024 à 14h00
Séance virtuelle

L'Assemblée est présidée par M. Raymond Loretan, Vice-président du Conseil d'administration.

Le Président, au nom du Conseil d'administration d'AEVIS VICTORIA, ouvre la séance à 14h00 et souhaite à tous les actionnaires présents virtuellement une très cordiale bienvenue à cette Assemblée générale ordinaire. Il salue la présence de MM. Antoine Hubert, Administrateur délégué, Antoine Kohler et Cédric George, membres du Conseil d'AEVIS VICTORIA. MM. Christian Wenger et Michel Reybier sont excusés. Il salue également la présence de M. Gilles Frachon (CFO jusqu'au 31 mai 2024) et M. Fabrice Zumbrunnen (CEO depuis le 1^{er} mai 2024), qu'il présente brièvement.

Il salue la présence de Maître Jacques-Daniel Noverraz, Représentant indépendant. Conformément à la loi, Me Noverraz informe l'Assemblée qu'il a communiqué le résultat des instructions de vote préalablement à la présente assemblée. Le Président salue M. Gregory Grieb, représentant de l'organe de révision Berney Associés Audit SA, et Mme Séverine Vanderschueren, qui tiendra le procès-verbal de cette Assemblée.

Il désigne Computershare Schweiz AG comme scrutateur, sous la responsabilité de M. Ferdinando Paone.

Le Président profite de cette Assemblée générale pour remercier l'actuel CFO M. Gilles Frachon, qui prendra sa retraite fin mai 2024, pour ses 12 années de service chez AEVIS. Il rappelle à l'Assemblée que M. Gilles Frachon sera proposé comme membre du Comité d'audit d'AEVIS. Le Président remercie également la Direction générale du Groupe et de ses filiales et à travers eux toutes les collaboratrices et collaborateurs qui s'investissent sans compter dans la réussite de l'entreprise et s'identifient pleinement à ses objectifs.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président rappelle les points formels suivants :

- a) Cette Assemblée générale ordinaire a été convoquée conformément aux statuts, par publication dans la FOSC le 3 mai 2024 et par lettre envoyée le même jour à chaque actionnaire inscrit au registre des actions.
- b) La convocation comporte les objets portés à l'ordre du jour ainsi que les propositions du Conseil d'administration.
- c) La Société n'a reçu aucune demande valable d'inscription à l'ordre du jour.

- d) Le Rapport Annuel, comportant le Rapport du Conseil d'administration, les comptes annuels, les comptes de groupe pour l'exercice 2023, le rapport de rémunération, le rapport sur les questions non-financières, le rapport de Corporate Governance ainsi que les rapports de l'organe de révision, ont été mis à la disposition des actionnaires sur le site internet d'AEVIS à partir du 3 mai 2024, comme cela a été rappelé dans la convocation.
- e) Le registre des actions a été bloqué du 17 mai 2024 à 17h30 jusqu'à ce jour.
- f) Les actionnaires ont eu la possibilité de se faire représenter à cette Assemblée par le représentant indépendant Maître Jacques-Daniel Noverraz, avec la possibilité de lui donner des instructions de vote détaillées par correspondance ou par voie électronique. Les actionnaires ont également eu la possibilité de mandater un tiers pour voter, les codes indiqués sur leur formulaire individuel pouvant être transmis. Les actionnaires présents virtuellement qui avaient déjà donné procuration au représentant indépendant doivent voter à nouveau aujourd'hui. En effet la connexion à cette assemblée générale virtuelle s'effectuant avec les mêmes codes, les actionnaires connectés aujourd'hui doivent à nouveau voter pour tous les points de l'ordre du jour.
- g) Le nombre définitif des actions représentées est le suivant : 71'013'213 voix, ce qui correspond à 84.01% des actions avec droits de vote.
- h) Conformément aux statuts de la société, l'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre d'actions représentées.
- i) Les actionnaires qui souhaitent s'exprimer peuvent le faire immédiatement après l'ouverture de la discussion. Les actionnaires doivent se présenter brièvement, indiquer leur nom et formuler leur question le plus clairement possible lorsqu'ils prennent la parole. Le président se réserve le droit de limiter le temps de parole.
- j) Les votes sont organisés en utilisant le vote électronique en ligne. Ce système correspond à un vote à bulletin secret, les résultats du vote sont immédiatement disponibles. Le président explique l'utilisation du vote électronique en ligne et les actionnaires procèdent à un test concluant.
- k) Comme par le passé, l'assemblée sera enregistrée, aux fins de la rédaction du procès-verbal.

Le Président constate que l'Assemblée est régulièrement convoquée et constituée et qu'elle peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Le Président ouvre ainsi l'assemblée avec le premier point de l'ordre du jour.

1. Rapport annuel, comptes annuels et comptes consolidés pour l'exercice 2023, rapports de l'organe de révision

Le Président passe la parole à M. Antoine Hubert, Administrateur délégué, et M. Fabrice Zumbrunnen, CEO, lesquels présentent le développement opérationnel et financier de la société. Le Président remercie MM. Antoine Hubert et Fabrice Zumbrunnen pour leur présentation.

Le président annonce que la discussion va s'ouvrir dans quelques minutes et explique les deux possibilités de poser des questions (soit par écrit, soit par oral en se connectant à la plateforme Zoom).

Le rapport de Berney Associés Audit SA est inclus dans le rapport annuel, qui a été mis à la disposition des actionnaires sur le site internet d'AEVIS à partir du 3 mai 2024. Le rapport et les key audit matters concernant les comptes consolidés sont publiés aux pages 97 à 101. Le rapport et les key audit matters concernant les comptes statutaires sont publiés aux pages 111 à 114. Le Président propose de dispenser le réviseur Grégory Grieb de la lecture des conclusions du rapport de révision.

Le président demande s'il y a des questions (orales ou écrites). Ce n'est pas le cas.

Avant de passer au vote, le Président rappelle que conformément à l'article 16 des statuts, les décisions et les élections se font à la majorité des voix attribuées aux actions représentées.

Il informe l'assemblée que le nombre définitif d'actions représentées est de 71'013'213 voix, ce qui correspond à 84.01% des actions avec droit de vote. La majorité est de 35'506'607 voix. La majorité qualifiée de deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité des valeurs nominales représentées est de 47'342'142.

Le Président propose de passer au vote. Le Conseil d'administration d'AEVIS VICTORIA SA propose d'approuver le Rapport Annuel, les comptes annuels du groupe et les comptes statutaires 2023 lesquels présentent une perte de l'exercice de CHF 8'784'842 et un bénéfice résultant du bilan au 31 décembre 2023 de CHF 439'007'318, et d'approuver les comptes consolidés lesquels présentent une perte de CHF 41'859'625.

Le Président déclare le vote ouvert. Le vote est clos.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

Le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes de groupe pour l'exercice 2023 sont approuvés par 70'965'018 oui, 10'908 non et 37'287 abstentions.

2. Vote consultatif sur le Rapport de Rémunération pour l'exercice 2023

Le Président rappelle que le Rapport de Rémunération a été mis à la disposition des actionnaires avec le Rapport Annuel. Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'accepter ce Rapport de Rémunération.

Le président demande s'il y a des questions (orales ou écrites). Ce n'est pas le cas.

Le Président déclare le vote ouvert. Le vote est clos.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

Le Rapport de Rémunération 2023 est approuvé par 69'774'397 oui, 1'201'159 non et 37'657 abstentions.

3. Vote sur le Rapport sur les questions non-financières

Le Président rappelle que le Rapport sur les questions non-financières a été mis à la disposition des actionnaires avec le Rapport Annuel. Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'accepter ce Rapport sur les questions non-financières.

Le président demande s'il y a des questions (orales ou écrites). Ce n'est pas le cas.

Le Président déclare le vote ouvert. Le vote est clos.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

Le Rapport sur les questions non-financières 2023 est approuvé par 70'827'401 oui, 145'975 non et 39'837 abstentions.

4. Emploi du bénéfice résultant du bilan

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale le report à nouveau du bénéfice résultant du bilan de CHF 439'007'318.

Le président demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

Le Président déclare le vote ouvert. Le vote est clos.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

Le report à nouveau du bénéfice résultant du bilan est approuvé par 70'958'411 oui, 17'123 non et 37'679 abstentions.

5. Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires de donner décharge pour l'exercice 2023 aux membres du Conseil d'administration Christian Wenger, Raymond Loretan, Antoine Hubert, Michel Reybier, Antoine Kohler et Cédric A. George. Le Conseil d'administration propose aux actionnaires de

donner décharge pour l'exercice 2023 aux membres de la Direction générale Antoine Hubert et Gilles Frachon.

Le Président propose un vote global pour donner la décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale. Il rappelle que les membres du Conseil d'administration et de la Direction concernés ne prennent pas part au vote, conformément à l'article 695 du Code des Obligations. Le Président demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

Le Président déclare le vote ouvert. Le vote est clos.

Voix représentées 6'466'278 – Majorité absolue des voix représentées : 3'233'140

La décharge est donnée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour l'exercice 2023 par 6'287'097 oui, 141'122 non et 38'059 abstentions.

6. Élections statutaires - Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires de réélire les membres actuels du Conseil d'administration pour un nouveau mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Le Président indique qu'il sera procédé à un vote individuel groupé pour tous les membres du Conseil d'administration. Il précise qu'en approuvant la réélection de M. Christian Wenger comme membre du Conseil d'administration, les actionnaires approuvent également sa nomination en tant que Président du Conseil d'administration.

Le Président déclare le vote ouvert. Le vote est clos.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

Christian Wenger est réélu en tant que membre du Conseil d'administration et Président pour un nouveau mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire par 70'364'760 oui, 609'266 non et 39'187 abstentions.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

Raymond Loretan est réélu en tant que membre du Conseil d'administration pour un nouveau mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire par 70'533'814 oui, 440'920 non et 38'479 abstentions.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

Antoine Hubert est réélu en tant que membre du Conseil d'administration pour un nouveau mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire par 70'833'629 oui, 140'675 non et 38'909 abstentions.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

Michel Reybier est réélu en tant que membre du Conseil d'administration pour un nouveau mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire par 70'280'452 oui, 695'242 non et 37'519 abstentions.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

Antoine Kohler est réélu en tant que membre du Conseil d'administration pour un nouveau mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire par 70'104'929 oui, 869'595 non et 38'689 abstentions.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

Cédric A. George est réélu en tant que membre du Conseil d'administration pour un nouveau mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire par 69'817'147 oui, 1'156'669 non et 39'397 abstentions.

7. Élections statutaires - Comité de Nomination et de Rémunération

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires de réélire les membres actuels du Comité de Nomination et de rémunération, MM. Cédric A. George et Antoine Kohler, pour un nouveau mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Le Président indique qu'il sera procédé à un vote individuel groupé pour les deux membres du Comité de Nomination et de rémunération. S'il est élu, Cédric A. George sera nommé Président.

Le Président déclare le vote ouvert. Le vote est clos.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

Cédric A. George est réélu comme membre du Comité de Rémunération pour un mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire par 69'772'507 oui, 1'199'759 non et 40'947 abstentions.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

Antoine Kohler est réélu comme membre du Comité de Rémunération pour un mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire par 70'060'704 oui, 911'592 non et 40'917 abstentions.

8. Elections statutaires - Organe de révision

Le Conseil d'administration propose la réélection de Berney Associés Audit SA à Genève en tant que Réviseur pour l'exercice 2024, conformément à l'article 23 des statuts.

Le Président déclare le vote ouvert. Le vote est clos.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

Berney Associés Audit SA, à Genève, est réélu pour l'exercice 2024 par 70'781'257 oui, 185'087 non et 46'869 abstentions.

9. Élection du Représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose de réélire Me Jacques-Daniel Noverraz comme Représentant indépendant pour un mandat d'un an expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Le Président déclare le vote ouvert. Le vote est clos.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

Me Jacques-Daniel Noverraz est réélu pour une période d'un an par 70'964'189 oui, 11'021 non et 38'003 abstentions.

10. Rémunération du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver, de manière prospective, pour la période allant de la présente Assemblée générale ordinaire à l'Assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2024, une rémunération totale maximale pour les membres du Conseil d'administration de CHF 1'250'000, y compris les charges sociales.

Le président demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

Le Président déclare le vote ouvert. Le vote est clos.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

La Rémunération prospective du Conseil d'administration est approuvée par 69'710'969 oui, 1'212'240 non et 90'004 abstentions.

11. Rémunération de la Direction Générale

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver, de manière rétrospective pour l'exercice 2023, d'une rémunération totale maximale pour les deux membres de la Direction générale de la société de CHF 1'490'759, y compris les charges sociales.

Le Président déclare le vote ouvert. Le vote est clos.

Voix représentées 71'013'213 – Majorité des voix représentées : 35'506'607

La Rémunération rétrospective de la Direction Générale est approuvée par 69'711'339 oui, 1'211'910 non et 89'964 abstentions.

Le Président indique que l'ordre du jour est épuisé. Il précise que le procès-verbal de la présente Assemblée sera établi et approuvé par le Conseil d'administration.

La parole n'est plus demandée, l'Assemblée est close à 14h54.



Raymond Loretan
Le Président de la séance



Séverine Vanderschueren
La Secrétaire